

CPE : Villepin doit céder !

La journée de grèves et de manifestations du 28 mars a été une véritable déferlante contre le CPE. Près de 3 millions de personnes ont manifesté dans toute la France, le double par rapport à la journée du 18 mars. Des grèves importantes dans de nombreux secteurs et une présence remarquée de salariés du secteur privé dans les cortèges, cette journée a vu la participation massive des salariés. Elle a reflété le rejet du CPE par l'opinion publique. Nos concitoyens ont clairement dit non à un projet qui vise à officialiser la précarité.

La mobilisation actuelle s'appuie sur l'unité de la jeunesse et des salariés. L'unité des organisations étudiantes et lycéennes et l'existence de la coordination étudiante ont permis que le mouvement de la jeunesse se développe. L'existence de l'intersyndicale qui regroupe toutes les organisations de salariés est garante de l'unité réalisée aujourd'hui contre le projet du gouvernement.

La balle est de nouveau dans le camp du gouvernement qui porte l'entière responsabilité du conflit social en cours. Dans cette situation, sa persévérance à maintenir son projet confine à l'entêtement. Le Premier ministre ne peut penser gouverner contre la grande majorité de nos concitoyens. Il doit faire le geste politique de retirer une mesure massivement refusée et qui, de plus, n'aurait aucune efficacité en matière de création d'emplois.

Après la journée du 28 mars, et si le gouvernement ne fait pas les gestes politiques nécessaires, il faudra, face à un entêtement inquiétant, faire preuve d'une détermination encore plus grande. L'Union syndicale Solidaires appelle les salariés à se réunir pour discuter des suites à envisager au mouvement. Pour sa part, l'Union syndicale Solidaires met en débat la perspective d'une grève générale interprofessionnelle.

Le 28 mars 2006, 18 heures